

PRÉSENTATION

La loi du 2 janvier 2002 impose aux établissements et services du secteur social et médico-social de procéder à des évaluations régulières tout en donnant une grande importance au rôle de l'utilisateur. Une aide méthodologique en direction des responsables et référents accompagnateurs s'avère pertinente pour structurer une démarche d'évaluation concertée et participative.

CONTENU DE LA FORMATION

JOUR 1 : Évaluer : comment, quoi, avec qui, dans quel but ?

- État des lieux des pratiques d'évaluation dans le cadre du suivi des parcours des usagers ;
- Analyse des pratiques et implication du rôle des professionnels dans le parcours des usagers ;

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre une démarche d'évaluation concertée portant sur l'élaboration et l'actualisation des projets personnalisés ;
- Adapter son mode d'accompagnement éducatif, social et médical à chaque usager ;
- Structurer et harmoniser des méthodes et outils d'évaluation au sein d'un service.

PUBLIC

- Professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

DURÉE

3 jours

LIEU

Vannes
Rennes
Pontivy
Lannion

DATES

Intra

MODES D'ACTION VARIÉS

- Groupe de travail réunissant les encadrants, les accompagnateurs socioprofessionnels ;
- Travail prenant appui sur des référentiels métiers et compétences ;
- Formalisation d'outils d'évaluation et de suivi.

UNE DÉMARCHE D'ÉVALUATION CONCERTÉE ET PARTAGÉE :

- Pour repérer les atouts et ressources de la personne : les acquisitions, les capacités les potentialités, les aptitudes et qualités personnelles ;
- Pour faire un diagnostic des compétences détenues par la personne : les pré-acquis dans la sphère professionnelle et éducative ;
- Pour évaluer les compétences techniques et les compétences transférables ;
- Pour mesurer et valoriser la progression de la personne.

JOUR 2 : Des outils d'évaluation pour échanger et croiser des regards différents et complémentaires sur la situation et les besoins de l'utilisateur.

- Mettre en place un cadre d'évaluation éthique et contrôlé pour éviter les dérives et les jugements ; créer une procédure sur la démarche d'évaluation et sur l'utilisation des outils d'évaluation partagée ;
- Définition des notions de compétence, aptitude, capacité, habilité ;
- Le rôle et l'implication des professionnels référents ;
- Définir une échelle d'évaluation et des critères d'évaluation ;
- Créer et expérimenter un outil de suivi des parcours.

INTERSESSION

JOUR 3 : retours sur expérimentations, évolution de l'outil.

Intervenant

- Coordinatrice en établissement médico-social.

Outils pédagogiques

- Livret pédagogique remis à chaque stagiaire, reprenant le diaporama et autres documents utiles.